

afin qu'étans assemblés ils aillent au-devant du convoi des françois pour l'escorter, et me donner icy cinquante hommes pour aller de même au devant avec un canot françois, et cela tous les ans afin de n'être point exposés à l'avenir aux insultes des Sioux: je donnay pour cet effet à La Colle, un collier pour être gardé par les Monzouis au fort St-Pierre, et un second à la Mikottenne, pour être gardé par les Crys au fort St-Charles, lac des Bois, vingt brasses de tabac à chaque nation, poudre et balles qui leur seront délivrées (gratis) tous les ans, le printemps et l'automne. Voilà, Monsieur, les précautions que j'ai prises, pour éviter à l'avenir toute surprise. Le tout a été accordé d'une commune voix et s'est exécuté cet automne selon mon projet.

Le 14 septembre, arrivèrent deux canots Crys et Assiniboils venans du fort de Maurepas, pour me demander de la part des deux nations d'envoyer des canots chez eux pour leur porter leurs besoins, je leur ay accordé un canot de six hommes commandé par mon fils le Chevalier, qu'ils accompagnèrent jusqu'au fort, je luy donnay par écrit l'instruction suivant vos ordres.

1o De tenir tous les sauvages en paix jusqu'à nouvel ordre.

2o Leur faire espérer du secours à l'arrivée des canots de Montréal.

3o Sitôt le secours arrivé, de partir avec six françois, quarante ou cinquante Assiniboils pour aller reconnaître les Ojatchipottanes, dits aujourd'huy Cottathéattes, hommes blancs et policés, qui sèment et résident dans des forts et des maisons, et qui ne sont, suivant l'estime des sauvages, qu'à cent cinquante lieuës du fort de Maurepas, je luy remis une cassette garnie de tout ce qui peut faire plaisir à cette nation avec les habillemens, tabac, hardes, colliers et pavillon faançois.

4o D'engager les Kottathéattes d'envoyer au fort de Maurepas des députés de leur nation pour faire alliance avec les françois.

5o De leur dire, que le commandant étant très mal, lorsqu'un de leurs hommes y vint l'hiver précédent, il n'en fut averty qu'après son départ, ce qui l'avait très mortifié, et tous les françois avec luy, le défaut d'entendre la langue fut cause de cette méprise.

6o Enfin de dire aux Assiniboils et Crys que je me trouverais à leur fort dans la grande lune qui est celle de janvier, de les inviter tous à s'y trouver, et que je leur ferois connaître toutes les intentions de notre Père, le grand chef de tous les françois.

*Le 19 septembre, j'ay fait partir le sergent avec six hommes pour aller lever les corps du R. P. Aulneau et de mon fils; le 18 je les ay fait enterrer dans la chapelle, avec toutes les têtes des françois tués, qu'ils apportèrent ainsy suivant l'ordre que je leur avois donné.*

Le neuf octobre, j'ay reçu une lettre du chevalier de La Vérendrie datée de vingt lieuës du fort de Maurepas, qui me marque avoir rencontré quantité de sauvages qu'il amenés avec luy, qu'il espérait se